

Extrait du registre des décisions

Bureau du 01 juillet 2025

n° 092-25

Objet : *RS - Attribution de marchés de travaux pour l'aménagement de la route d'Apremont (secteur collège Notre-Dame de la Villette) et pour la création d'une aire de retournement des bus à La Ravoire*

- date de convocation le 25 juin 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi un juillet treize heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, sans condition de quorum à la suite de l'absence de quorum lors de la séance du jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq.

• étaient présents : 7

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Jean-François Poitou à Thierry Repentin

• conseillers excusés : 43

Grégory Basin - Marie Bénévise - Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Hervé Ferroud-Plattet - Jean-Pierre Fressoza - Philippe Gamet - Alexandre Gennaro - Valentin Hachet - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Franck Morat - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Josette Rémy - Daniel Rochaix - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini - Corine Wolff

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 01 juillet 2025

délibération n° 092-25

objet **RS - Attribution de marchés de travaux pour l'aménagement de la route d'Apremont (secteur collège Notre-Dame de la Villette) et pour la création d'une aire de retournement des bus à La Ravoire**

Thierry Repentin en l'absence de Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que le 22 mai 2025, le Bureau a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage entre Grand Chambéry et la commune de La Ravoire, confiant à Grand Chambéry la maîtrise d'ouvrage des prestations relevant de la compétence de la commune dans l'aménagement de la route d'Apremont (RD 201) à La Ravoire.

Le projet prévoit les aménagements suivants :

- création d'un plateau surélevé pour limiter les vitesses et sécuriser le carrefour rue Jean-Jacques Rousseau / route d'Apremont,
- création d'une aire de retournement des bus et d'un quai accessible aux personnes à mobilité réduite,
- création de liaisons piétonnes entre la route d'Apremont, la rue Jean-Jacques Rousseau et l'avenue du Collège,
- création de noues et de tranchées d'infiltration ainsi que reprise des équipements de collecte des eaux pluviales,
- mise en œuvre d'une zone de collecte avec des containers semi-enterrés,
- finalisation de la liaison cyclable sur la route d'Apremont.

La consultation des entreprises s'est déroulée sous la forme de marchés subséquents aux accords-cadres n° 240169 (lot 1 : VRD) et 240170 (lot 2 : enrobés et autres revêtements de surface) pour réaliser l'ensemble des travaux. La date de remise des offres était fixée au 6 mai 2025.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis comme suit :

- prix des prestations : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres du 22 mai 2025 a émis un avis favorable aux offres les mieux-disantes :

- lot 1 (VRD) : Eurovia Alpes SER TPR pour un montant total de 163 477,00 € HT,
- lot 2 (enrobés) : Eurovia Alpes SER TPR pour un montant total de 153 986,75 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la décision n° 069-25 du Bureau du 22 mai 2025 relative à la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de La Ravoire pour l'aménagement de la route d'Apremont et la création d'une aire de retournement des bus dans le secteur collège Notre-Dame de la Villette à La Ravoire,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 22 mai 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer les marchés relatifs aux travaux pour l'aménagement de la route d'Apremont (secteur collège Notre-Dame de la Villette) et pour la création d'une aire de retournement des bus, comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les marchés et tous les documents nécessaires à leurs passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **092-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution de marchés de travaux pour l'aménagement de la route d'Apremont (secteur collège Notre-Dame de la Vilette) et pour la création d'une aire de retournement des bus à La Ravoire
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	01 juillet 2025
Annexe(s) :	CCTP Route Apremont/La Vilette à La Ravoire

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250701-lmc1H33817H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33817H1

Date de transmission en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de réception en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de publication sur le site internet:	mardi 01 juillet 2025